



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

Avis public d'entrée en vigueur du *Règlement* 2023-556 décrétant des travaux de reconstruction, de drainage et de pavage sur les rues des Roses, Asters, Iris et Lupins et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que lors d'une séance du conseil tenue le 5 juillet 2023, la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley a adopté le Règlement 2023-556 décrétant des travaux de reconstruction, de drainage et de pavage sur les rues des Roses, Asters, Iris et Lupins et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût.

Ce règlement vise des travaux de voirie et de pavage sur les rues des Roses, des Asters, des Iris et des Lupins et décrète un emprunt de 1 500 000 \$ pour une période de vingt (20) ans pour en acquitter les coûts, dont le remboursement de l'emprunt est assuré par les revenus généraux de la municipalité.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau de la municipalité, situé au 35, Chemin de North Hatley à Sainte-Catherine-de-Hatley.

Donné à Sainte-Catherine-de-Hatley, le 26 juillet 2023.



MARC MARIN
Directeur général et greffier trésorier